



8 mesures pour l'éducation au développement durable

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines et du système Terre
- la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres
- l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale

✔ **Objectif : agir en citoyens responsables**

01

Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, ruches, nichoirs, compost, etc).

02

Identifier un binôme d'éco-délégués au collège et au lycée.

Objectif : 20 000 éco-délégués en 2020.

03

Consacrer une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable.

04

Intégrer les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.

05

Engager les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable.

Objectif : 10 000 écoles et établissements labellisés en 2022

Tout savoir sur la démarche de labellisation E3D : eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html

07

Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle.

06

Étudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège.

08

Créer un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l'année scolaire 2019-2020.

* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'ONU.